



Bulletin Municipal N° 68

Juillet 2023



Des travaux à l'école maternelle

P. 4



LES ECHOS DU CAMPANILE



Journée nationale de la Déportation

P. 4



Une nouvelle tondeuse pour les services techniques

P. 7



www.saint-remy-21.com



Sommaire

- Le Mot du Maire Page 1
- Budget prévisionnel 2023 Page 2
- Programme d'investissements 2023 Page 3
- Des travaux à l'école maternelle Page 4
• Journée nationale de la Déportation
- Commémoration du 8 mai 1945 Page 5
• Des travaux à la salle des fêtes rue de Blaisy
- Le Football Club de Saint-Rémy fête ses 40 ans Page 6
- Le Football Club de Saint-Rémy fête ses 40 ans (suite) Page 7
• Une nouvelle tondeuse pour les services techniques
- Travaux sur le parking de la Brenne Page 8
• Bienvenue au nouveau restaurant "La Rosa"
- Les pigeons vont-ils enfin disparaître du clocher de l'église ? Page 9
• Coup de projecteur sur l'entreprise C.2Fichet
- Tournoi des jeunes au stade Page 10
- Les associations : ACVR - un vide-greniers réussi Page 11
- La musique des Corps Creux en représentation à Saint-Rémy Page 12
- Les essaims d'abeilles Page 13
• Jeux

Le Mot du Maire



Vous trouverez dans la page ci-après de notre bulletin la feuille de synthèse des comptes de notre commune avec le résultat de clôture de l'exercice 2022 arrêté à 286 622,92 € et le budget prévisionnel pour l'exercice 2023 d'un montant de 209 622,92 €. Notre commune a une bonne santé financière, aussi avons-nous décidé de ne pas augmenter les taux de contribution pour l'année 2023.

Notre taux d'endettement est parfaitement maîtrisé et depuis plusieurs années maintenant, nous n'avons plus que trois emprunts à rembourser. Celui de notre salle des fêtes que nous avons contracté en 2008 sur 25 ans pour 240 000 €. Celui concernant la réhabilitation des bâtiments mairie / école élémentaire, contracté en 2004 pour 271 000 € sur 25 ans également et enfin celui relatif aux travaux effectués sur la toiture de l'église en 2008, pour un montant de

60 000 € sur 20 ans. Le montant de nos fonds propres nous permet d'avoir une certaine marge dans la réalisation de projets d'investissement de moyenne importance, ce qui est très appréciable dans l'élaboration des budgets successifs.

Pour cette année 2023 le montant de notre programme d'investissement est de 101 645 € en dépense, vous pouvez en prendre connaissance en détail dans les pages suivantes. Les dépenses d'investissement les plus importantes concernent des travaux forestiers éligibles à des subventions substantielles du Conseil Régional et du Conseil Départemental, l'achat d'un micro tracteur tondeuse, les travaux de réhabilitation de la toiture et du plafond de l'école maternelle également subventionnés, l'installation d'un panneau électronique d'informations aux abords de la mairie, ainsi que le remplacement de mobiliers pour la salle des fêtes. Par décision modificative au budget, nous avons également décidé plus récemment des travaux de réfection de la voirie rue des Combes.

Vous êtes encore nombreux à nous interroger sur la date de la couverture complète du village par la fibre car certaines zones ne sont pas encore éligibles. Nous vous informons systématiquement que c'est le département et non la commune qui a la charge des travaux. Nous transmettons chacune de vos demandes au responsable départemental qui lui-même nous communique des délais dont on doute parfois qu'ils soient bien maîtrisés... Mais bon ! les travaux avancent...

Le Conseil Municipal a récemment validé la mise en place du PASS' SPORT et CULTURE pour les jeunes habitant le village. Le principe est d'apporter une aide financière d'un montant maximum de 50 € à chacun des jeunes pratiquant une discipline sportive ou culturelle. Le dispositif est mis en place pour les adhésions annuelles valables à compter du 1^{er} septembre prochain. Vous trouverez dans le bulletin le détail des conditions d'accès et d'éligibilité au dispositif.

Cette période de l'année est propice à l'organisation de manifestations ou d'animations en tous genres par nos associations. Nous leur apportons bien sûr tout notre soutien pour transmettre de la joie et de la bonne humeur à tous les rémigeois et vous donnons rendez-vous dans une prochaine édition après des vacances bien méritées pour tous.

Je vous laisse en compagnie du romancier Cherbuliez et de ses quelques lignes :

"Dans un état bien organisé, comme dans un bon ménage, on ne règle pas ses espérances sur ses appétits, mais ses dépenses sur son revenu".

Le Maire
Yves BILBOT

Budget prévisionnel 2023

	report 2021	Prév 2022	DM 2022	Total budget	réalisé 2022	reports en 2023	prévision 2023	
RECETTES FONCTIONNEMENT	reste à réaliser		décision modif.		Cpte administratif	reste à réaliser	budget	
1068 résultat fonctionnement N-1								363 897,39
002 affectation du résultat N-1								-81 294,47
002 report fonctionnement N-1								282 602,92
O13 atténuation de charges		17 000,00	3 450,00	20 450,00	28 666,90		13 380,00	
70 pdts services et ventes diverses		72 910,00		72 910,00	94 849,58		90 005,00	
73 impôts et taxes		370 900,00	4 785,00	375 685,00	374 925,67		396 515,00	
74 dotations et participations		127 390,00		127 390,00	130 568,32		120 140,00	
75 autres pdts gestion courante		14 890,00		14 890,00	18 888,45		18 395,00	
76 pdts financiers		5,00		5,00	2,50		5,00	
77 pdts exceptionnels		8 900,00	590,00	9 490,00	10 955,46			
78 reprise prov.actif circulant				0,00				
O42 cession				0,00	12 169,00			
total recettes		611 995,00	8 825,00	620 820,00	671 025,88		638 440,00	638 440,00
						TOTAL RECETTES FONCT.		921 042,92
DEPENSES FONCTIONNEMENT								
O11 charges à caractère général		195 885,00	-4 110,00	191 775,00	175 268,51		195 390,00	
O12 charges de personnel		228 180,00	6 500,00	234 680,00	233 824,96		234 495,00	
O14 Atténuations de produits		84 310,00	1 050,00	85 360,00	85 344,00		86 610,00	
65 autres charges gestions courantes		72 855,00	1 540,00	74 395,00	70 152,19		79 240,00	
66 charges financières		12 470,00		12 470,00	12 415,05		11 320,00	
67 charges exceptionnelles				0,00				
68 Dotations amortissement dép actif				0,00				
O42 Opération transfert entre section(F)		14 875,00		14 875,00	14 835,87		18 270,00	
O42 cession					12369,00			
023 virt à la section d'investissement								86 075,00
total dépenses		608 575,00	4 980,00	613 555,00	604 209,58		625 325,00	625 325,00
						TOTAL DEPENSES FONCT.		711 400,00
RESULTAT FONCTIONNEMENT		3 420,00	3 845,00	7 265,00	66 816,30		13 115,00	
1641 rbt emprunts capital		25 890,00		25 890,00	25 885,43		27 040,00	
MARGE AUTO-FINANCEMENT		-22 470,00		-18 625,00	40 930,87	0,00	-13 925,00	
RECETTES INVESTISSEMENT								
001 report investissement N-1								
O24 produits de cession								affectation
10 dotations fonds divers et réserves		17 695,00		17 695,00	19 327,99		7 575,00	81 294,47
13 subventions équipement	28540,00		22 540,00	51 080,00	19 063,31	32 000,00	1 525,00	
16 emprunts et dettes assimilées				0,00				
204 Subventions équipement versées				0,00				
21 immobilisations corporelles				0,00				
23 immobilisations en cours				0,00				
27 autres immob.financières(prêt)				0,00				
O40 Opération transfert entre section		14 875,00		14 875,00	14 835,87		18 270,00	
O41 Opération patrimoniale			19 410,00	19 410,00	19 404,22			
4582 Opération s/s mandat				0,00				
O40 cession					12369,00			
021 virt de la section de fonctionnement								86075,00
total	28 540,00	32 570,00	41 950,00	103 060,00	85 000,39	32 000,00	27 370,00	32 000,00
sous-total							15 240,00	
PROG INVEST 2023 RECETTES							42 610,00	
total recettes								42610,00
						TOTAL RECETTES INVEST.		241979,47
DEPENSES INVESTISSEMENT								
001 report investissement N-1								77 274,47
10 dotations fonds divers et réserves			545,00	545,00	542,23			
16 emprunt et dettes assimilées		25 890,00		25890,00	25885,43		27 040,00	
20 immobilisations incorporelles	4050,00	6 240,00		10290,00	10 276,16			
204 Subventions équipement versées			8 300,00	8300,00		8 300,00		
21 immobilisations corporelles	30 615,00	66 205,00	56 050,00	152870,00	100 122,82	27 720,00		
23 immobilisations en cours				0,00				
27 autres immo.financières				0,00				
O40 cession					12 169,00			
O41 Opération patrimoniale			19 410,00	19410,00	19 404,22			
4581 Opération s/s mandat				0,00				
total	34665,00	98335,00	84305,00	217305,00	168399,86	36020,00	27040,00	36 020,00
sous-total							101 645,00	
PROG INVEST 2023 DEPENSES							128 685,00	
total dépenses								128685,00
						TOTAL DEPENSES INVEST.		241 979,47
RESULTAT INVEST		-65 765,00		-114 245,00	-83 399,47		-86 075,00	
RESULTAT ANNEE N SANS REPORTS		-62 345,00		-106 980,00	-16 583,17		-72 960,00	
REPORT RESULTAT AU 31/12/2021		303 206,09		303 206,09	303 206,09		286 622,92	résultat 2022
RESULTAT GLOBAL		240 861,09		196 226,09	286 622,92		213 662,92	
moins report dépenses investissement		-34 665,00			-36 020,00		-36 020,00	
plus report recettes investissement		28 540,00			32 000,00		32 000,00	
RESULTAT APRES REPORTS		234 736,09			282 602,92		209 642,92	
						RESULTAT GLOBAL		209 642,92

compte administratif 2022	résultat clôture 31/12/2021	part affectée à invest exercice 2022	résultat exercice 2022	résultat clôture 2022	résultat 2022 seul avec affectation
INVESTISSEMENT	-58 146,62	64 271,62	-83 399,47	-77 274,47	-19 127,85
FONCTIONNEMENT	361 352,71	-64 271,62	66 816,30	363 897,39	66 816,30
TOTAL	303 206,09	0,00	-16 583,17	286 622,92	47 688,45

affectation

Programme d'investissements 2023

PROGRAMME	Opération	Libellé	Compte	dépense TTC	Recette
ONF- REGENERATION NATURELLE PARCELLE 5A - dépressage manuel Subvention département 40%	352	TERRAINS-BOIS ET FORETS SUBVENTION-DEPARTEMENT	2117 1323	3635,00	1315,00
ONF- REGENERATION NATURELLE PARCELLE 26 - cloisont dégagt manuel Subvention département 40%	510	TERRAINS-BOIS ET FORETS SUBVENTION-REGION	2117 1322	17350,00	6150,00
FORET COMMUNALE-TVX BROYAGE DE CLOISONNEMENT-PARCELLE 2	509	TERRAINS-BOIS ET FORETS	2117	2880,00	
AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL réhausse supplémentaire du mur de soutènement dans un angle du terrain	503	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	212	2895,00	
AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL portillon d'accès sur main courante stade	513	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	212	2475,00	
TOITURE ET PLAFOND ECOLE MATERNELLE subvention département 30% 25905,86x30%=7771,76€	507	CONSTRUCTIONS-BATIMENTS PUBLICS SUBVENTION-DEPARTEMENT	2131 1323	31100,00	7775,00
PANNEAU ELECTRONIQUE D'INFORMATIONS	494	INSTALLATIONS DE VOIRIE	2152	15400,00	
MATERIEL ROULANT-TRACTEUR TONDEUSE ISEKI	511	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	2157	9600,00	
CAGE DE BUT TERRAIN ENGAZONNE STADE "PAUL FOINTIAT"	506	MATERIEL ET OUTILLAGE	2158	1260,00	
IMPRIMANTE MULTIFONCTION BROTHER SECRETARIAT COMPTABILITE	505	MATERIEL INFORMATIQUE	2183	980,00	
30 TABLES PLIANTES SALLE DES FETES RUE SEMUR	508	MOBILIER	2184	2270,00	
CHAISES PLIANTES TISSUS ENDUIT ET CHARIOTS DE STOCKAGE SAUM	512	MOBILIER	2184	11800,00	
total page				101645,00	15240,00
Cumul investissements 2023				101645,00	15240,00

Des travaux à L'école maternelle

Depuis plusieurs années, des fuites récurrentes étaient signalées à l'école maternelle dans les bâtiments préfabriqués.

Ainsi, des plaques en polystyrène étaient systématiquement changées au plafond, les fuites avaient même endommagé les sols qui avaient dû être changés par endroit à plusieurs reprises par les agents communaux durant les vacances d'été. Les fuites étaient provoquées par l'accumulation d'eau sur la toiture plate. Cette année, devant de nouveaux dégâts et le danger potentiel d'un effondrement d'une partie du plafond, la municipalité a entrepris en urgence des travaux de réhabilitation de la toiture et des plafonds. La classe des petits a dû prendre place provisoirement



dans la salle de motricité jusqu'à la réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal a retenu les propositions de deux entreprises rémigeoises pour la réalisation des travaux, à savoir celle de l'entreprise de charpente couverture "Léo Jouffroy", d'un montant de 21 772,85 € TTC pour la réfection de la toiture ainsi que celle de l'entreprise Da Cunha Dominique d'un montant de 9 314,18 € pour le changement du plafond.

La Municipalité remercie d'ailleurs ces deux entrepreneurs locaux qui ont bien voulu bouleverser leur calendrier respectif pour intervenir en urgence. Les travaux ont été réalisés pendant les vacances de pâques. La toiture a été réhaussée sur toute la longueur pour permettre la pose de bacs acier, la pente permet désormais l'évacuation d'eau (voir photo). L'isolation est assurée avec la pose de 40 cm de laine de verre sous la toiture. A l'intérieur, le plafond a été intégralement changé avec une remise aux normes de l'électricité et l'installation d'un éclairage LED. Les enseignantes sont satisfaites et les élèves ont pu reprendre possession de leur salle de classe au retour des vacances.

Journée nationale de La Déportation

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation 30 avril 2023.

(Message national 2023 des associations)

En ce dernier dimanche d'avril, la Nation rend hommage aux victimes et aux héros de la Déportation que la barbarie nazie, avec la complicité du régime de Vichy, a jeté par dizaines de milliers dans des camps de concentration et d'extermination en raison de leur résistance à l'occupant, de l'arbitraire des rafles de répression, de leur appartenance ethnique, de leur confession ou de leur choix politique.



Cet hommage puise sa force dans l'évolution des valeurs portées par les derniers rescapés des camps et par leurs camarades disparus : le respect des droits humains, la dignité et la tolérance, l'égalité et la fraternité. Ils ont, pour beaucoup d'entre eux, payé de leur vie leur attachement à la France. Les survivants se sont résolument engagés dans la construction d'une Europe unie et pacifique, gage de solidarité entre les peuples.

Les hommes et les femmes qui, dans les camps de la mort, ont fait de la dignité et de la solidarité un combat quotidien pour survivre à un système organisé de négation de la personne humaine, nous montrent, par leur exemple, la voie à suivre, celle de la résistance et du combat permanent pour la Liberté.

Ce jour du 30 avril, la municipalité a procédé à un dépôt de fleurs au monument aux morts en hommage à toutes les victimes et aux héros de cette triste période.



Commémoration du 8 mai 1945

Plusieurs dizaines de Rémigeois sont venus assister à la cérémonie du 8 mai 1945 au monument aux morts sur la place de la mairie.

La directrice des écoles Sandy Vaillard est venue, accompagnée de quelques élèves qui ont lu la lettre de M. le Ministre des anciens combattants. Le message qui retrace ces bien tristes événements a été suivi du chant de la marseillaise, un moment toujours empreint d'émotion pour l'assemblée même après toutes ces années.

A la libération, en 1945, et jusqu'à l'année dernière encore, nous pensions tous que cette guerre était la dernière, mais les événements qui se déroulent à nos



Une partie du conseil municipal et les enfants



portes, en Ukraine, nous obligent à rester vigilants. Le mot "liberté" a un sens profond que toutes les générations ne doivent pas oublier.

Après un moment de recueillement à l'issue de la cérémonie, M. le maire a invité toutes les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié dans la cour de la mairie puisque la météo le permettait.

Des travaux à la salle des fêtes rue de Blaisy

Pratiquement tout le village connaît la petite salle des fêtes située près de l'école maternelle. Les plus anciens d'abord car de nombreux repas y étaient organisés, d'ailleurs de nombreux couples rémigeois y ont fêté leur noce par le passé, les ados ensuite qui avaient reçu l'autorisation de la mairie d'occuper les lieux dans les années 80 pour se réunir, jouer au ping-pong, écouter de la musique et danser, et tous les enfants des écoles enfin qui se réunissaient pour le spectacle de Noël avec un passage obligé pour les plus anciens qui s'en souviennent, sur la scène de la salle pour la bise au Père Noël en échange du cadeau... !

Bref cette petite salle est l'unique témoin du passage de toutes les générations, elle baigne dans son jus depuis des décennies sans qu'aucun aménagement n'y soit apporté hormis dans la cuisine.

Le temps a toutefois fait son œuvre sur les matériaux notamment autour du bar et nous avons également constaté que les consignes de sécurité pour les conditions d'utilisation du balcon n'étaient pas respectées par les jeunes. Nous avons ainsi décidé de procéder à quelques travaux avec la pose de carrelage derrière et devant le bar. La fixation et l'habillage du bar ont été refaits et la montée d'escalier pour se rendre au balcon a été condamnée avec une porte qui

ferme à clé. Le balcon a été complètement fermé sur toute la longueur pour économiser du chauffage.



Le coin bar "rénové"

Prochainement, le mur derrière le bar recevra deux couches de peinture. Enfin le mobilier sera complété par de nouvelles tables.

Un petit mot de remerciement à Bruno, notre agent qui a effectué les travaux avec beaucoup d'application pour un résultat impeccable, conforme aux attentes des élus.



Le football club de Saint Rémy fête ses 40 ans

Après le club de l'amitié du village en mars, le club de football a fêté également, début juin, ses 40 ans d'existence. Les dirigeants ont souhaité marquer l'évènement en contactant tous les anciens joueurs pour une journée de retrouvailles et de fête. Des bénévoles, des anciens dirigeants et d'anciens entraîneurs avaient été également conviés.



Petit match sympa... sans chaussures pour éviter les blessures



Mise en chauffe du braséro

Durant toute la journée de ce samedi 10 juin, les "anciens" se sont ainsi succédés depuis le matin. Des photos disposées sur les tables rappelaient à chacun les bons moments sportifs passés au sein du club, elles rappelaient hélas aussi que les années avaient passé pour certains, avec parfois une légère altération de l'aspect physique et quelques kilos superflus. La bonne humeur et les souvenirs étaient en tout cas au rendez-vous. Un espace buvette avait été installé sous le boulodrome ainsi qu'un brasero pour distribuer merguez saucisses et autres douceurs de barbecue le midi... A l'heure de l'apéritif le samedi midi, l'affluence s'est accrue ravivant, avec un petit verre, les souvenirs et les anecdotes diverses...

Le club a été fondé en 1983 grâce à la volonté de 3 dirigeants emblématiques du club, M. Bernard Mariot ancien patron de la boulangerie du village, M. Fernand Barbosa ancien entrepreneur en maçonnerie domicilié dans le village à l'époque, le père de Philippe, l'actuel Président et M. Paul Fointiat une personne remarquable, un dirigeant exceptionnel et bienveillant qui s'est lancé, après sa retraite,

dans l'aventure pour la vivre pendant des années au quotidien du lundi matin au dimanche soir.

La municipalité avait même souhaité rendre hommage à Paul de son vivant en organisant une cérémonie officielle afin de nommer le stade à son nom. Les plus anciens se souviennent de ses incessants trajets journaliers à bicyclette malgré son âge, entre le stade et son domicile, rue Haute de la Damassue. Si nous évoquons Paul, nous sommes obligés de citer également Fernande son épouse, la secrétaire, d'une gentillesse et d'une douceur naturelle qu'elle mettait au quotidien également au service du club.

La présidence a été partagée pendant plusieurs années par Bernard et Fernand, puis Manuel Ribeiro s'est lancé à son tour et a pris le relais dans le même esprit, avec beaucoup de réussite. Depuis 3 ans c'est Philippe Barbosa qui préside aux destinées du club avec des résultats sportifs exceptionnels.



Premiers clients pour le café



Le football club de Saint Rémy fête ses 40 ans (suite)

Pendant toutes ces années les dirigeants successifs ont su créer un label "rémigeois" que bon nombre de clubs alentours nous enviaient. La compétence, la fidélité, l'assiduité, la bienveillance avec un côté chaleureux et humain sont des valeurs présentes chez les encadrants du club depuis le départ.

Chacun dans ses fonctions de dirigeant, d'entraîneur, de bénévole, s'est évertué à transmettre ces valeurs pendant toutes ces années avec en fil rouge de toutes les époques, les équipes de jeunes.

Le club a toujours eu des équipes de jeunes et des dirigeants exceptionnels pour s'en occuper. Les familles faisaient confiance au club en lui confiant leur(s) enfant(s). A noter que de nombreux jeunes formés au club et qui ont dû partir, ont tous gardé un excellent souvenir de leur passage à Saint Rémy. Bon nombre d'entre eux sont d'ailleurs revenus grossir les rangs des équipes séniors, une fois devenus adultes.

Il est très difficile de citer tout le monde parmi les excellents dirigeants ou les personnalités qui ont jalonné l'histoire du club depuis toutes ces années, mais hormis les personnes déjà mentionnées, il convient de citer Jésus Martin dit "Tintin" pour son attachement au club et au village, Alain Coquinot et Pascal Héleine pour leur dévouement pendant des années au service des équipes de jeunes et plus près de nous Christophe Barbosa pour sa passion et sa disponibilité et Jonathan Meunier pour ses compétences en matière de football et son complet et louable engagement dans un projet ambitieux à un moment où le club en avait le plus besoin.

Des petits matchs étaient organisés durant cette journée de retrouvailles, avec des anciens joueurs et des joueurs actuels. Les enfants partageaient également la pelouse, le tout dans une ambiance décontractée et festive. Le soir un repas était organisé avec pas moins de 200 personnes inscrites ! Les uns avaient opté pour une paëlla, les autres pour un poulet - petites pommes de terre avec fromage et dessert. La musique a pris le relais ensuite avec une soirée dansante qui s'est poursuivie... jusqu'à tard le dimanche matin paraît-il...

Une bien belle journée d'amitié qui a ravi le Président Philippe Barbosa et les organisateurs.

La municipalité s'était associée aux festivités en octroyant une subvention exceptionnelle de 500 € au club pour participer aux dépenses.



Le boulo-drome était le bienvenu pour un peu d'ombre...

Une nouvelle tondeuse pour Les services techniques

Face aux pannes successives de l'ancienne tondeuse autoportée de la commune, il a été décidé d'acquérir un nouveau matériel plus performant et plus adapté aux besoins de l'entretien des espaces verts.



Bruno l'employé teste le micro tracteur

Le choix du Conseil Municipal s'est porté sur un micro tracteur d'occasion de marque ISEKI. Le gérant de l'entreprise "Jérusalem" domiciliée à Ancy-le-Franc est venu en mairie pour présenter l'engin puis les élus se sont rendus à Ancy-le-Franc pour une démonstration. Après une révision complète, le matériel a été livré fin mars avec une formation pour les deux employés qui sont amenés à l'utiliser principalement pour la tonte du terrain de football. Toutefois le micro tracteur peut recevoir d'autres outils adaptables pour d'autres fonctions. Il possède une carte grise et a donc une immatriculation et une assurance, ce qui lui permet de pouvoir utiliser la voirie communale. Le prix de l'engin d'occasion est de 9 600,00 € TTC. Les agents en charge de la tonte du terrain, à leur plus grande satisfaction, ont déjà pu apprécier les performances de l'engin...



Travaux sur Le parking de La Brenne



Changement des caniveaux sur le parking de la Brenne devant le bar "le Rad'O"

Dans les tuyaux de la municipalité depuis quelques temps, les caniveaux d'eaux pluviales ont été changés en avril dernier sur le parking de la Brenne.

Avec le passage incessant des véhicules depuis des années, le gel et les diverses inondations qui ont peut-être fragilisé les matériaux, les bordures étaient dégradées et devenues source de danger pour les piétons et les véhicules.

Les travaux ont été réalisés un mercredi, jour de fermeture du bar, pour ne pas gêner la clientèle. C'est l'entreprise locale "Molard TP" qui s'est chargée des travaux pour un coût de 3 750,00 € TTC.

Il est également prévu cette année de redonner des couleurs au parking avec la réfection du traçage au sol et la création d'un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite.

Bienvenue au nouveau restaurant "La Rosa"

Depuis plusieurs mois, Maria et son frère Carlos trépassaient d'impatience dans l'attente de pouvoir ouvrir leur restaurant à Saint Rémy.

L'ancien bâtiment du restaurant "La Péniche" a été complètement rénové en 2020 par le nouveau propriétaire Philippe Barbosa avec la création de 5 logements entièrement neufs. Le restaurant fait partie du bâtiment mais il était en activité au moment des travaux et n'avait pu fermer pour être également rénové. Le départ du gérant a laissé les lieux vacants et les importants travaux de restauration ont pu être entrepris pour transformer l'espace vétuste en un magnifique lieu d'accueil très fonctionnel et très réussi. Les travaux ont été terminés il y a quelques temps déjà mais des retards importants dans la livraison des équipements neufs, puis des retards administratifs ont dû différer l'ouverture du lieu au public.



Maria la sœur et Carlos le frère vous accueillent...



Une partie des invités lors de l'inauguration

Inutile de dire que l'inauguration qui a eu lieu fin mars était très attendue par Maria et Carlos. L'ouverture officielle au public, le dimanche 26 mars dernier, marquait le point de départ d'une aventure d'abord professionnelle pour les gérants mais aussi familiale puisque Carlos et Maria sont frères et sœurs. Tous deux d'origine portugaise, ils ont choisi le nom de leur mère au Portugal "La Rosa" pour le restaurant. Maria réside à Quincerot et n'est autre que la belle-sœur de Philippe, le propriétaire du bâtiment.

Carlos réside depuis peu à Saint-Rémy, c'est un cuisinier expérimenté. Il a officié dans

des établissements renommés et travaillait à l'île de la Réunion avant de venir s'installer à Saint-Rémy où il a été séduit par ce projet familial.

Le restaurant propose des styles de cuisine différents la semaine et le week end mais toujours à base de produits régionaux. Il est prévu d'organiser des soirées à thème avec de la cuisine réunionnaise, portugaise, des tagines et des tapas.

Maria et Carlos vous attendent avec le sourire pour découvrir les lieux et vous faire partager leur cuisine (tél 03.80.96.14.53). La municipalité leur souhaite bien sûr la bienvenue ainsi que réussite et prospérité dans leur nouvelle activité dans notre beau village.



M. le maire et des employés de la mairie à l'inauguration



Les pigeons vont-ils enfin disparaître du clocher de l'église ?

Les riverains résidant à côté de l'église étaient, depuis plusieurs années, incommodés par la présence de centaines de pigeons qui avaient élu domicile dans le clocher.

Déjà en 2017, la municipalité était intervenue pour poser un grillage de protection (612 €) afin d'empêcher les volatiles de pénétrer dans le clocher. Un premier nettoyage du clocher avait été effectué à l'époque pour retirer les fientes sur deux niveaux (570 €).

Devant la recrudescence du nombre des pigeons ces derniers mois et de nouvelles plaintes du voisinage, le Conseil Municipal a investi l'an passé dans un appareil à ultrason censé les faire fuir (460 €)... sans résultat. Cette fois la municipalité a employé les grands moyens en faisant appel à une entreprise spécialisée.

Pour une prestation de 3 175 € TTC échelonnée sur 20 passages, à l'aide de cages pour capturer les pigeons, la société



La rue de l'église a été fermée une demi-journée le temps de travaux

Bonny domiciliée à NOYERS a réussi à régler le problème. Cette même société a assuré également le nettoyage complet des fientes accumulées depuis 2017 (près d'une tonne et demi) ainsi que la désinfection des locaux pour un coût de 4 310 €. Afin de préserver les lieux dans un parfait état de salubrité et pour éviter le retour définitif des volatiles, il a également été décidé la fabrication et la pose de plaques en métal déployé (plutôt qu'un simple grillage). La pose des grilles à une hauteur de 30 mètres a nécessité l'utilisation d'un camion nacelle. C'est la société M2G Toiture qui a réalisé les travaux pour un montant de 5 975 € TTC...

Au vu de l'effort financier conséquent fait par la municipalité dans ce dossier il n'y a plus qu'à souhaiter que les pigeons ne reviennent pas de sitôt et trouvent un autre endroit pour se reproduire...



Coup de projecteur sur l'entreprise C.2FICHET

Une entreprise Rémigeoise qui met des lettres et des couleurs.

Daniel Fichet et son épouse Christine ont créé leur entreprise de communication visuelle à Saint Rémy il y a quelques temps déjà. L'atelier est installé dans un des bâtiments de l'ancien garage Guyard 5, rue de Dijon. Christine est la présidente de l'entreprise, elle s'occupe de tout l'administratif mais quitte parfois son bureau pour la pose chez les clients. Le nom de l'entreprise "C.2FICHET" est une référence pour les collectivités et les entreprises de la région. Daniel assure la partie technique de la fabrication et la pose des produits réalisés.

Daniel dit "Coco" est un rémigeois pure souche, il réside dans le village où il a fait construire. Il a fréquenté les écoles de Saint Rémy étant jeune et est même venu finir sa riche carrière de footballeur au club de St-Rémy. Son travail le conduit sur les routes de toute la région. Avec son sérieux et son savoir-faire, il a un carnet de commandes bien rempli et travaille sur toutes sortes de supports : enseignes, flyers, véhicules, vitrines, banderoles, signalétique, films solaires, etc.... C'est d'ailleurs lui qui s'occupe de la mise en page de notre bulletin municipal. La commune fait appel à ses services dès qu'elle en a besoin, par exemple pour la devise sur la façade du bâtiment de la mairie il y a quelques années ou encore le panneau de signalisation des entreprises rue du Château, plus récemment.

L'atelier est spacieux et bien équipé avec des tables à hauteur pour la découpe et l'assemblage des lettres et motifs. L'informatique a beaucoup contribué à améliorer le métier, mais le savoir-faire manuel reste primordial. De la carte de visite à l'enseigne, l'entreprise C.2FICHET est à votre service.

Impression numérique tous formats	COMMUNICATION VISUELLE SIGNALETIQUE - IMPRIMERIE PUBLICITE PEINTE & ADHESIVE  5, route de Dijon 21500 SAINT REMY Tél. 09 67 37 46 32 ou 06 43 41 76 51 daniel.fichet21500@gmail.com
Enseignes	
Véhicules	
Banderoles	
Signalétique	
Totems	
Vitrines	
Films solaires	
Façades	
Affiches	
Flyers	
Tamppons	
Cartes de visite	



Tournoi des jeunes au stade

Les dirigeants du Club de Foot avaient arrêté la date du samedi 22 avril pour organiser le traditionnel tournoi des jeunes au stade Paul Fointiat.

Une manifestation sportive particulière pour le club et pour la municipalité car ce tournoi sera la seule compétition organisée sur le terrain cette année. Avec les travaux de remplacement de la main courante et le nouvel engazonnement qui a suivi, il a été convenu de préserver le terrain toute la saison pour permettre la réussite de la plantation.



C'est ainsi aux footballeurs en herbe qu'est revenu le privilège de fouler la toute nouvelle pelouse et quelque part... d'inaugurer les nouvelles infrastructures.

Les employés municipaux avaient parfaitement préparé les lieux et la pelouse était impeccable.

Ainsi dès 10h, les jeunes footballeurs occupaient les 4 terrains tracés pour l'occasion sur le terrain principal.

Au total, 27 équipes étaient présentes, venues de Saint-Rémy bien sûr, de Venarey-Les Laumes, de Semur en Auxois, de Montbard, de Somberton etc... La compétition s'est poursuivie toute la journée avec la pluie qui s'est invitée l'après-midi. Des arbitres bénévoles permettaient le bon déroulement de la compétition et les matchs s'enchaînaient sous les yeux des dirigeants attentifs et exigeants et de quelques parents venus soutenir leur rejeton et apprécier les progrès réalisés.



Le buffet a permis aux dirigeants et aux jeunes joueurs de rester sur place pour la pause de midi. Barbecue, frites, sandwiches et boissons diverses ont permis à tous de se restaurer dans de bonnes conditions malgré la météo désagréable. Des tables avaient été installées pour l'occasion sous le boulodrome à la grande satisfaction de tous.

Nous n'avons pas de retour sur les résultats mais l'essentiel a été, avant tout, dans la réussite de ce tournoi qui, avec une très bonne participation et malgré les conditions climatiques, a permis à tous ces jeunes footballeurs de pratiquer leur sport favori.

Les brèves de la commune :

PERMANENCE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

- Lundi et jeudi de 14 h à 18 h
- Mardi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h

COLLECTE DES BOUCHONS

Nous vous rappelons que la collecte des bouchons en mairie continue comme auparavant.

ETAT CIVIL

Les jeunes qui ont 16 ans dans l'année doivent venir en mairie pour se faire recenser. Ils doivent se présenter au secrétariat avec le livret de famille et la carte d'identité après la date anniversaire de leurs 16 ans.

NOUVEAUX ARRIVANTS ET DÉPART DE LA COMMUNE

Pour la bonne tenue de la facturation de la redevance d'assainissement et du fichier des ordures ménagères, les nouveaux arrivants et ceux qui quittent la commune doivent en informer le secrétariat de mairie. Un simple appel au 03.80.92.15.63 pour signaler votre situation suffit parfois à vous éviter bien des soucis...

BOITES AUX LETTRES

Pensez à bien vous identifier sur vos boîtes aux lettres. Numéro dans la rue, Nom(s) et Prénom sont indispensables pour bien être identifié.

PAPIERS D'IDENTITÉ

Pour le renouvellement de vos papiers d'identité, passeport ou carte d'identité, il faut vous adresser à la mairie de Montbard ou une autre mairie équipée du dispositif technique. Faites bien attention aux délais également, il faut parfois plusieurs mois pour renouveler... Renseignez-vous dans les mairies avant votre renouvellement.

Les associations

ACVR - Un vide-greniers réussi

Le dimanche 14 mai au stade de Saint Rémy, exposants et visiteurs sont venus en nombre.



Una affluence record pour le vide-greniers

Malgré les différents vide-greniers dans les villages alentours, la réputation de l'association Rémigeoise, l'ACVR, reconnue pour le sérieux de ses diverses manifestations, a su convaincre les visiteurs. Les bénévoles toujours disponibles et efficaces étaient présents sur tous les fronts. Un dimanche sans pluie qui a fait le bonheur de tous.



Des exposants également sur le terrain de pétanque

Les exposants proposaient bien sûr, toutes sortes d'objets d'occasion à des visiteurs à l'affût de la bonne affaire... La buvette proposait boissons et sandwiches. Les odeurs agréables du barbecue parfumaient les lieux. Les bénéfices de cette journée seront reversés au profit du Téléthon. Annie en cheffe de file de l'organisation ne cachait pas sa satisfaction devant l'affluence et la réussite de cette manifestation.



Le boulodrome a été réquisitionné...

Une bien agréable journée avant le dernier effort des bénévoles pour le rangement et le nettoyage des lieux...

Les brèves de la commune :

PASS'SPORT ET CULTURE JEUNE

-La commune de SAINT-REMY a décidé de favoriser la pratique sportive et culturelle des jeunes Rémigeois jusqu'à l'âge de 18 ans. Une aide pouvant aller jusqu'à 50 € sera accordée pour une licence sportive ou une adhésion à une activité culturelle.

Cette aide ne pourra être attribuée qu'une seule fois par an pour une même personne. Le dispositif sera renouvelable tous les ans jusqu'à nouvel ordre. Une fiche d'inscription est disponible en mairie. Les candidats devront se présenter avec une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), un justificatif de domicile (au nom des parents) ainsi qu'une copie du livret de famille.

Aucune condition de ressources n'est requise.

Sous réserve des justificatifs présentés pour d'autres cycles annuels, le dispositif s'applique pour les cycles annuels d'adhésion commençant le 1^{er} septembre et se terminant le 31 août (ex : pour une licence de football) ou le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre (ex : pour une licence de pétanque).

Le dispositif commencera donc pour les adhésions commençant le 1^{er} septembre 2023.

Des membres du Conseil Municipal étudieront l'éligibilité des candidatures au dispositif et informeront les candidats de leur décision.

Une copie de la fiche d'inscription sera à remettre par le jeune au responsable de l'activité qui devra prendre contact avec la collectivité pour convenir des modalités de versement de la participation communale.

La musique des "Corps Creux" en représentation à Saint Rémy

Le Ministère de la Culture organise chaque année les "rendez-vous aux jardins" pour promouvoir les beaux jardins qui jalonnent notre territoire national.

Cette année est la 20^{ème} édition et le thème choisi était "les musiques du jardin".

Notre conseiller municipal, Hervé, président par ailleurs de la "Musique des Corps Creux" de Montbard ne pouvait manquer cet événement. Une heureuse initiative orchestrée (!) par le Syndicat d'Initiative de Montbard proposait pour cette journée du 4 juin une ballade musicale



Mise en place des musiciens devant les jardins à Saint Rémy

entre Montbard et Saint-Rémy associant musique et randonnée, avec des pauses devant des jardins remarquables. Le départ côté "randonnées" était donné vers 8h30 le matin devant le Syndicat d'Initiative pour les parcours "pédestres" et "VTT". Un premier ravitaillement musical était prévu à Saint-Rémy vers 10h30 sur le chemin rural "Côté Champs" qui relie la rue des Combes et la rue Guay Micha. Ce chemin est jalonné de jardins et l'animation musicale des Corps Creux avait justement pris place devant le beau jardin de Joël Nicolle. Le mini concert était donné en présence des randonneurs, marcheurs et vététistes, et de spectateurs attirés par la musique. Les différents parcours de randonnée devaient

converger vers Montbard aux alentours de 12h pour faire découvrir à l'occasion d'une nouvelle pause musicale, le potager de Buffon, lieu privé situé allée Clémenceau en montant au Parc Buffon.

A titre indicatif un apéritif "musical" devait être offert à tous vers 12h30.



Arrivée des vététistes

LIMITATIONS PROVISOIRES DE CERTAINS USAGES DE L'EAU

On rappelle à la population que l'usage de l'eau est réglementé depuis quelques temps. Cette réglementation est évolutive dans le temps et fait l'objet d'arrêtés préfectoraux successifs qui dépendent des relevés qui sont enregistrés dans les nappes et des dépassements ou non des seuils d'alertes.

Nous vous conseillons de vérifier sur internet les modalités d'usage de l'eau énoncées dans le dernier arrêté diffusé par la préfecture. Nous vous invitons à taper dans votre moteur de recherche "arrêté préfectoral restriction d'eau en Côte-d'Or".

Zône d'alerte - notre commune a le N° SN 12

- Nous dépendons du "bassin versant Seine Normandie" "Armançon amont-Brenne".

- Vous trouverez dans l'arrêté l'indication concernant "le constat de franchissement de seuils" soit vigilance ou alerte ou alerte renforcée ou crise.

- Vous pouvez alors prendre connaissance des mesures à prendre suivant le placement de notre commune dans chacun des 4 cas ci-dessus en consultant l'annexe 4 de l'arrêté.

Exemple : à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le dernier arrêté préfectoral est valable à compter du 17 juin...

Le N° SN12 dans lequel se trouve Saint Rémy est classé en "vigilance". L'annexe 4 nous indique qu'en période de vigilance et pour l'arrosage des pelouses, massifs fleuris, jardins potagers... Il convient simplement de sensibiliser le grand public et les collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau.

Il n'y a donc pas d'interdiction pour l'instant mais il convient de surveiller l'édition d'un nouvel éventuel arrêté préfectoral qui placera le SN 12 en "alerte" avec cette fois des interdictions à respecter.

Les personnes qui ne peuvent utiliser internet peuvent nous joindre en mairie au 03.80.92.15.63, nous leur donnerons les informations.

Les essaims d'abeilles

A l'approche de l'été et des grosses chaleurs, certains d'entre nous vont sans doute être confrontés aux nids de guêpes ou de frelons asiatiques ou parfois aux essaims d'abeilles.



Pose d'un piège à essaim d'abeilles sur une fenêtre à Cruchy

Nous nous en étions fait l'écho dans un précédent bulletin municipal, des spécialistes sont désormais équipés pour intervenir. Nous disposons de cartes de visite en mairie avec les coordonnées des prestataires privés, n'hésitez donc pas à nous contacter en cas de besoin.

Une rémigeoise dispose depuis peu d'un agrément pour intervenir également dans ce domaine, mais plus particulièrement pour les essaims d'abeilles. Mme Clerget est apicultrice, elle a déjà capturé 16 essaims cette année (dont 3 à Cruchy), qu'elle a placés ensuite dans ses ruches. Vous pouvez ainsi contacter Sylvie au 06.08.45.07.39 mais uniquement pour les abeilles.

En mai dernier, elle est intervenue à Cruchy pour poser un piège (voir ci-contre) sur une fenêtre dont le mur était garni d'abeilles les années précédentes...



Un essaim s'est installé sur la maison communale à Cruchy

Mais les abeilles sont malignes, ce piège n'a pas encore fonctionné cette année ! Un essaim avait toutefois choisi une autre maison de Cruchy pour s'installer.

Jeux

SUDOKU

Facile

		1	3	2				
2			1	9		3	5	
9			7			4		
		3		4			1	8
1		9	5		2	6		4
4	5			3		2		
		7			6			3
	4	5		8	7			2
				1	3	8		

Moyen

	1		8			2	9	
	6	8	9		4			1
				1	3			8
2								3
	4						2	
8								6
4			1	5				
6			3		9	1	7	
	9	5			6		4	

VOS IDEES NOUS INTERESSENT

A cet endroit, vous pouvez indiquer vos idées, vos remarques ou vos suggestions concernant le bulletin ou le village, nous en tiendrons compte dans la mesure du possible.

Ce coupon est à remettre dans la boîte à lettre de la mairie ou au secrétariat.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



SOLUTIONS SUDOKU

Facile

5	6	1	3	2	4	7	8	9
2	7	4	1	9	8	3	5	6
9	3	8	7	6	5	4	2	1
7	2	3	6	4	9	5	1	8
1	8	9	5	7	2	6	3	4
4	5	6	8	3	1	2	9	7
8	1	7	2	5	6	9	4	3
3	4	5	9	8	7	1	6	2
6	9	2	4	1	3	8	7	5

Moyen

5	1	3	8	6	7	2	9	4
7	6	8	9	2	4	5	3	1
9	2	4	5	1	3	7	6	8
2	5	6	4	7	8	9	1	3
3	4	1	6	9	5	8	2	7
8	7	9	2	3	1	4	5	6
4	3	7	1	5	2	6	8	9
6	8	2	3	4	9	1	7	5
1	9	5	7	8	6	3	4	2

MAIRIE DE SAINT RÉMY :

Tél./fax : 03 80 92 15 63 - E mail : mairie.saint-remy@wanadoo.fr

Site Internet : www.saint-remy-21.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : de 14 h à 18 h
Mardi : de 8 h à 12 h
Mercredi : de 8 h à 12 h

Jeudi : de 14 h à 18 h
Vendredi : de 8 h à 12 h